



## **CADRE DU CHŒUR DE L'OPERA**

**DIRECTEUR Monsieur Giulio MAGNANINI**

## **LA VILLE DE NICE RECRUTE**

**Lundi 7 juillet 2025 à 14h** : Recrutement de 2 artistes du Chœur au poste de **Ténor I**  
**Convocations à 9h15 au foyer Pardina à l'Opéra de Nice Côte d'Azur**

**Avis de concours et formulaire d'inscription téléchargeables sur [www.opera-nice.org](http://www.opera-nice.org)**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : le dimanche 22 juin 2025**

### **RÈGLEMENT DU CONCOURS ET INSCRIPTIONS**

VILLE DE NICE – DGA CULTURE ET PATRIMOINE  
OPÉRA NICE CÔTE D'AZUR - Cadre du Chœur  
Service Ressources Humaines  
[concours.opera@ville-nice.fr](mailto:concours.opera@ville-nice.fr)

# AVIS DE CONCOURS

Artiste du Chœur : Deux Ténors I

Lundi 7 juillet 2025 à 14 h

Opéra Nice Côte d'Azur

Convocation des candidats à 9h15 au foyer Pardina, 9 rue Raoul Bosio à Nice.

## CONDITIONS GENERALES

La Ville de Nice va procéder au recrutement de deux **artistes du Chœur au poste de Ténor 1**.

L'audition est prévue, à l'**Opéra Nice Côte d'Azur, 9 rue Raoul Bosio, 06364 NICE**.

Seront admis à se présenter les postulants de toutes nationalités. Le recrutement s'effectuera dans le respect de la réglementation en vigueur. Le poste mis en concours (statut de contractuel de droit public) est un emploi principal.

Le candidat retenu pourra entrer en fonction après avoir satisfait à la visite médicale obligatoire. Pour le poste mis en concours une liste d'attente pourra être établie par le jury au bénéfice des candidats jugés aptes à occuper ce poste en cas de désistement, défection ou démission dans le pupitre considéré.

La validité de la liste d'aptitude est d'un an à compter de la date du concours. Le jury est souverain et les votes et discussions ne peuvent être remis en cause. Toutes les épreuves sont éliminatoires. Au cas où l'audition ne serait pas concluante, l'administration municipale se réserve le droit de ne retenir aucune candidature.

Les candidats désireux de participer au concours pourront obtenir un formulaire d'inscription sur le site de l'Opéra :

[www.opera-nice.org](http://www.opera-nice.org)

Le formulaire d'inscription dûment complété et le curriculum vitae devront être adressés par courriel à :

[concours.opera@ville-nice.fr](mailto:concours.opera@ville-nice.fr)

**Date limite de réception des dossiers d'inscription** : le dimanche 22 juin 2025

**Rémunération** : Salaire mensuel brut de base 2 067,57 € (indices majoré 420)

**Prise de fonction** : à définir entre les deux parties

## PROGRAMME ET DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

**PREMIÈRE ÉPREUVE** : Au choix

**Morceau à choisir dans la liste imposée de cinq passages du répertoire de chœurs mentionnés ci-après :**

- « Libera me » : *Requiem* de G. Verdi
- « In sempiterna saecula, amen » : *Stabat Mater* de G. Rossini
- « Cum sancto spirito » : *Petite Messe solennelle* de G. Rossini
- « Cum sanctis tuis » : extrait du *Lux aeterna* du *Requiem* de W.A. Mozart

**DEUXIÈME ÉPREUVE** : Deux airs, au choix des candidats

➤ **Le premier air sera obligatoirement pris dans la liste ci-dessous.**

- « Dies Bildnis ist bezaubernd schön » : *Die Zauberflöte* de W.A. Mozart
- « Lunge da lei » : *Traviata* de G. Verdi
- « Una furtiva lagrima » : *L'Elisir d'amore* de G. Donizetti
- « Salut ! Demeure chaste et pure » : *Faust* de C. Gounod
- « Ah ! Lève-toi soleil... » : *Roméo et Juliette* de C. Gounod

➤ **Le second air devra être choisi parmi le répertoire d'opéras ou d'opéras comiques.**

Attention, si le premier air choisi dans la liste imposée ci-dessus est en langue étrangère, alors, le second air au choix libre du candidat devra obligatoirement être en langue française.

**TROISIÈME ÉPREUVE** : Une vocalise (Rossini) et déchiffrage choisi par le jury.

**QUATRIÈME ÉPREUVE** : Entretien avec le jury.

Fait à Nice, le **27 MARS 2025**

Pour le Maire,



Françoise MONIER

Déléguée aux Relations avec le Personnel